

EPCC
ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART
NORD-PAS DE CALAIS / DUNKERQUE-TOURCOING

Procès verbal

Le dix-huit janvier deux mille vingt et un, le Conseil d'Administration de l'EPCC « École Supérieure d'Art du Nord-Pas de Calais – Dunkerque-Tourcoing » s'est réuni en séance ordinaire, à quatorze heures trente, en visioconférence, conformément à la convocation adressée à ses membres par Monsieur Yves DURUFLÉ, Président.

Membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

Yves DURUFLÉ, Solène MORLET, Sylvie GUILLET, Justine JOTHAM, Christophe DESBONNET, Fabienne CHANTELOUP, Martine KLEIN-HOLLEBEQUE, Edith VARET, Séraphin SOUPIZET, Camille BARBET, Nathalie POISSON COGEZ, Pauline FLORENT, Yann HAMEY

Membres du Conseil d'Administration excusés donnant mandat :

- Michel LALANDE à Pierre HARAMBURU
- Jean BODART à Sylvie GUILLET
- Olivier DESCHUYTTER à Christophe DESBONNET
- David AYOUN à Nathalie POISSON COGEZ

Personnes présentes ne participant pas aux votes :

Catherine CHOQUENE-GRAFTEAUX, Martial CHMIELINA-VERSCHAEVE, Guillaume CORROENNE, Lahoucine ESSOFI, Halima MEDJAHEDI, Anne RIVOLLET, Isabelle COUZINÉ, Patricia JANCZAK, Bruno COOREN, Solange SARRAT-LANGER, Delphine RICHE, Anthony MECHNAME, Catherine RUFFIÉ

Le quorum est atteint. Monsieur DURUFLÉ ouvre la séance en présentant ses vœux pour la nouvelle année.

Madame Catherine RUFFIÉ, nouvelle directrice générale adjointe en charge des services à la population de la Ville de Tourcoing, se présente.

Document de communication transmis : Bilan d'activité 2020.

- **Approbation du Procès Verbal de la séance ordinaire du 16 novembre 2020**

Approuvé à l'unanimité

- **Point sur le fonctionnement de l'école compte tenu de la situation sanitaire**
- **Information relative aux projets et actualités de l'école (voir annexe jointe)**
- **Information relative au courrier de la Région (envoyé aux membres de l'instance avec les documents du jour)**
- **Point sur le mandat des personnalités qualifiées**

- **Information relative à la mise en oeuvre de la loi de transformation de la fonction publique (loi n°2019-828 du 6 août 2019)**
- **Point sur la procédure relative au recrutement d'un(e) directeur(trice) général(e)**
- **Information relative aux actes signés dans le cadre de la délégation accordée à la directrice par intérim**
- **Modalités de reversement d'une partie de la CVEC (contribution à la vie étudiante et de campus) de l'année universitaire 2019-2020**

Approuvée à l'unanimité

- **Rapport d'orientations budgétaires 2021**
- **Autorisation d'ouverture de crédits budgétaires pour la section d'investissement 2021**

Approuvé à l'unanimité

Monsieur DURUFLÉ clôture la séance à 16 heures et remercie les membres de leur participation.

La prochaine réunion du conseil d'administration est programmée le 25 Mars à partir de 14h30 en visioconférence.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal, signé par le Président de l'EPCC.

Fait à Tourcoing, le 18 janvier 2021.

Monsieur Yves DURUFLÉ,
Président de l'ESA NPDC DK-TG.